

Développement industriel et politiques publiques

Pour un travail décent, une énergie propre, une gouvernance démocratique, et la dignité et le bonheur des personnes



Sur les 17 objectifs de développement durable (ODD), les objectifs pertinents sont indiqués en couleur.



Les employés du Centre de développement des industries métallurgiques indonésiennes apprennent les techniques de moulage auprès d'un expert dans un projet de coopération technique.

Développement du secteur privé

Le secteur privé est un moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Lorsque les entreprises privées de divers domaines parviennent à une croissance et un développement dynamiques tout en créant une valeur ajoutée plus importante et des emplois, il est possible d'atteindre une croissance économique globale et solide.

Ces dernières années, de nombreux pays en développement se sont efforcés d'attirer les investissements directs étrangers. De

nombreuses entreprises japonaises s'implantent activement dans les pays en développement en trouvant de nouveaux marchés et en ouvrant des bases de production. En renforçant davantage la collaboration entre les pays en développement et les entreprises japonaises, la JICA met l'accent sur un développement plus efficace du secteur privé dans ces pays tout en consolidant les relations économiques mutuellement bénéfiques.

● Situation générale et activités de la JICA

La JICA contribue à l'objectif 8 « Croissance économique » et à l'objectif 9 « Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir

Enjeux et actions prioritaires

Problèmes sectoriels

- Favoriser le travail décent en soutenant la croissance du secteur privé et le développement des ressources humaines industrielles.
- Fournir une énergie abordable, sûre et sobre en carbone pour tous.
- Soutenir la réalisation d'une société démocratique fondée sur la primauté du droit, ainsi que la modernisation et l'amélioration de la qualité de l'administration publique, de la gestion des finances publiques et des finances.

Initiatives de l'exercice 2016

- La promotion des activités kaizen du Japon dans les pays d'Afrique a été confirmée lors de la sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI).
- En plus d'accueillir des étudiants internationaux dans le domaine de la géothermie, la JICA a également lancé trois types de programmes de co-création de connaissances. Les efforts de l'ensemble du Japon pour le développement des ressources humaines viennent de commencer.

- Un centre d'appel a été ouvert en Côte d'Ivoire pour fournir des informations juridiques, tandis qu'un système informatique de dédouanement utilisant une technologie japonaise a également été mis en service au Myanmar.

Future coopération

- La JICA contribuera à une « croissance de qualité » et à la création d'emplois, entre autres défis, en renforçant les partenariats avec le secteur privé. Cela impliquera la promotion du développement des ressources humaines dans le secteur des affaires à travers les Centres Japon pour le développement des ressources humaines.
- La JICA soutiendra un développement durable idéal basé sur l'aide à l'élaboration d'un plan directeur pour l'électricité afin de lutter contre le changement climatique et d'atteindre la croissance économique.
- La JICA soutiendra la création de systèmes juridiques et la démocratisation pour la bonne gouvernance, ainsi que le renforcement des fonctions administratives qui comprennent la gestion des finances publiques et l'application de la loi, ainsi que la modernisation financière.

une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation » des objectifs de développement durable (ODD), principalement à travers (1) la création de politiques et d'institutions pour améliorer l'environnement des affaires ; (2) la promotion du commerce et de l'investissement ; (3) l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales ; et (4) le tourisme.

1. Développement de politiques et d'institutions pour améliorer l'environnement des affaires

La JICA aide les pays en développement à créer un environnement favorable aux activités des entreprises privées et encourage les industries.

La politique de promotion industrielle est l'un des principaux piliers du développement national. La JICA contribue à l'élaboration de ces politiques industrielles en se concentrant sur différents aspects selon la situation du pays partenaire. La JICA participe également au développement et à l'amélioration du fonctionnement des infrastructures législatives et institutionnelles pour les affaires, notamment les règlements économiques tels que les lois sur les entreprises et sur la concurrence, les systèmes de propriété intellectuelle, les systèmes d'évaluation des standards et des normes, l'administration fiscale et les systèmes financiers.

2. Promotion des échanges et des investissements

Dans notre économie mondialisée, la croissance des économies en développement implique nécessairement le commerce et l'investissement avec d'autres économies. C'est dans cette optique que la JICA se concentre sur les aspects suivants :

(1) Promotion des échanges

La part de la valeur des importations et des exportations des pays émergents et en développement dans le commerce mondial total augmente, et il est évident que le commerce joue un rôle important dans le développement économique des pays en développement. Pour stimuler les échanges, il est essentiel de simplifier et de faciliter les procédures liées au commerce, notamment douanières, et d'améliorer l'accès des entreprises des pays en développement aux marchés étrangers.

(2) Promotion des investissements

Les pays en développement deviennent de plus en plus attractifs en tant que destination des investissements pour les entreprises étrangères. Les pays en développement sont également de plus en plus enclins à tirer parti des investissements directs étrangers (IDE) en tant que moteur pour promouvoir les industries nationales.

La JICA aide les pays en développement à améliorer l'environnement des investissements et à diffuser proactivement des informations sur les opportunités d'investissement. À cette fin, elle dépêche des conseillers en promotion des investissements et soutient le développement de zones économiques spéciales. Dans le cadre de son programme de prêt à l'appui des politiques de développement, la JICA soutient également les efforts visant à réformer et améliorer les aspects politiques et institutionnels de l'environnement des investissements.

3. Améliorer la compétitivité des entreprises locales

Afin d'améliorer la compétitivité des entreprises locales, en particulier les PME, la JICA participe au renforcement des services aux entreprises et au développement des ressources humaines industrielles.

(1) Renforcement des services aux entreprises

L'accroissement de la compétitivité des entreprises exige une amélioration des ressources de gestion d'entreprise : le travail, la technologie, le capital et l'information. La JICA aide les entités

publiques qui soutiennent les PME à renforcer leurs services de développement des entreprises et à promouvoir des grappes industrielles.

(2) Développement des ressources humaines industrielles

Les pays en développement montrent un vif intérêt pour les méthodes japonaises de management et de gestion de la production comme le kaizen. En Asie, la JICA tire parti de ses huit Centres Japon pour le développement des ressources humaines, ou Centres Japon, pour contribuer à la formation commerciale dans la région, et développer ainsi des ressources humaines familières des méthodes japonaises de management et de gestion de la production.

En Afrique, la JICA soutient la promotion du système kaizen pour améliorer la qualité et la productivité. Elle a formé des conseillers kaizen pour mieux accompagner les entreprises et d'autres entités dans huit pays africains. La sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI) a vu le lancement d'une initiative visant à promouvoir les activités kaizen dans toute l'Afrique en coopération avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Les résultats de ces activités de coopération sont censés apporter des avantages mutuels pour les pays en développement et le Japon, car ils contribueront à la fois à la promotion industrielle dans les pays en développement et aux activités des entreprises japonaises dans ces pays.

4. Tourisme

Le tourisme, considéré comme l'un des secteurs socio-économiques les plus dynamiques, prend chaque année de plus en plus d'importance en tant qu'industrie capable de faciliter la croissance des pays en développement. La JICA soutient le développement d'un tourisme durable par l'utilisation appropriée des ressources touristiques afin de développer l'économie régionale, d'augmenter les opportunités d'emploi et d'améliorer la qualité de vie dans les pays en développement.

Énergie et mines

La production stable d'une énergie électrique de qualité et le développement de l'exploitation minière sont essentiels pour la construction de l'infrastructure industrielle des pays en développement, ainsi que pour améliorer la qualité de vie de leurs populations.

Cependant, 80 % des émissions de CO₂ du Japon provenant du secteur de l'énergie et environ 40 % étant associées à la production d'électricité, le développement et la production minières et énergétiques doivent de toute urgence devenir sobres en carbone en vertu de l'accord de Paris de décembre 2015.

Dans ces circonstances, la JICA travaille sur les questions énergétiques et minières afin de contribuer à la stabilité d'un approvisionnement en ressources naturelles et en énergie respectueux de l'environnement et à faible coût.

● Situation générale et activités de la JICA

1. Énergie

L'approvisionnement stable d'une énergie peu onéreuse et sobre en carbone est un sujet de développement urgent pour les pays en développement. Cependant, de nombreux pays font face à un manque de techniques, de savoir-faire et de financements, voire de ressources humaines pour planifier et mettre en œuvre les politiques.

Pour relever ces défis, la JICA apporte une aide conforme au concept des 3F – à savoir atteindre simultanément de faibles émissions de carbone, de faibles coûts et de faibles risques – tout

en cherchant à atteindre l'ODD 7 : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». Les aides concrètes sont décrites ci-dessous :

(1) Promotion d'un meilleur accès à l'électricité et d'un approvisionnement énergétique plus stable

Depuis longtemps, la JICA s'emploie à améliorer l'accès à l'électricité et la stabilité de l'approvisionnement énergétique dans les pays en développement en soutenant le renforcement des réseaux nationaux. Ces dernières années, la JICA a apporté une aide pour l'établissement d'un plan directeur sur l'électricité au Myanmar, au Sri Lanka, au Mozambique et dans d'autres pays. Elle a également soutenu la production d'énergie thermique à haut rendement et

le développement d'infrastructures énergétiques, notamment de réseaux de transmission et de distribution, dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique. L'amélioration des systèmes d'alimentation de base permettra de fournir une électricité stable et peu onéreuse à un large groupe de personnes, notamment les plus pauvres [→ voir l'étude de cas en bas à gauche].

(2) Promotion de sources énergétiques sobres en carbone

Le Japon possède les technologies les plus avancées du monde pour la production d'énergie géothermique, une énergie renouvelable fournissant une charge de base stable. La JICA met en oeuvre une aide diverse, du développement des ressources à la construction de centrales géothermiques en Indonésie, dans les pays africains de la vallée du Grand Rift, dont le Kenya, et dans les pays d'Amérique latine [→ voir l'étude de cas, page 42].

La JICA assiste les pays insulaires, en particulier ceux de la région Pacifique, dans le cadre de sa nouvelle « initiative pour des îles hybrides » en développant des systèmes de réseaux électriques hybrides basés sur l'utilisation optimale de l'énergie diesel et des énergies renouvelables.

(3) Développement des ressources humaines à long terme

En collaboration avec des universités et d'autres entités au Japon, la JICA promeut des programmes de développement des ressources humaines permettant à des fonctionnaires administratifs et des chercheurs du secteur de la géothermie d'obtenir des diplômes universitaires au Japon.

2. Mines

L'exploration et la production des ressources minérales nécessitent de grandes quantités de capitaux et des technologies avancées, qui exigent à leur tour l'entrée d'entreprises étrangères dans l'industrie minière des pays en développement. Cependant, de nombreux gouvernements de pays en développement ont des politiques minières ainsi que des systèmes et des cadres juridiques faibles, et ils ne disposent pas des informations géologiques et des infrastructures de base. Afin de faire face à ces problèmes, la JICA étend son aide aux pays en développement pour (1) améliorer l'environnement des investissements au niveau matériel et institutionnel ; et (2) développer les ressources humaines. Pour le second objectif, la JICA a travaillé avec les universités japonaises pour proposer un programme de formation au Japon connu sous le nom de « programme Kizuna » (qui signifie « liens d'amitié » en japonais). Le programme vise également à créer et renforcer un réseau humain impliquant la population japonaise.

Gouvernance

Le terme « gouvernance » fait référence à l'ensemble du système social et constitue la base du développement socio-économique des pays en développement. La JICA déploie une coopération pour le renforcement des capacités dans divers domaines, notamment législatif, judiciaire, administratif et financier, ainsi que pour la sécurité publique. Une telle coopération est menée dans la perspective de favoriser une croissance et un développement démocratique dans les pays en développement en partageant des valeurs universelles telles que la liberté, l'économie de marché et l'État de droit.

● Situation générale et activités de la JICA

1. Cadres juridiques et judiciaires

Pour promouvoir l'économie de marché et la stabilisation sociale après les conflits, la JICA soutient le développement des ressources humaines dans les pays où les systèmes juridiques doivent être établis ou améliorés [→ voir l'étude de cas, page 79].

Tanzanie : Projet de système de promotion et d'approvisionnement en gaz naturel domestique



Fournir de l'énergie propre à un prix abordable

Le développement du gaz de schiste est en cours aux États-Unis et de nombreux pays se sont engagés à réduire les émissions de CO₂ après la 21^e session de la conférence des parties (COP21) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Actuellement, le développement et l'utilisation du gaz naturel font l'objet d'une attention particulière. La Tanzanie exploite depuis de longues années un petit gisement de gaz découvert en 1974. Mais ces dernières années, un gigantesque champ gazier a été découvert en eaux profondes. Aujourd'hui, la poursuite du développement et de l'utilisation du gaz naturel est une question prioritaire dans le pays.

Au cours de l'exercice 2016, la JICA a lancé une enquête sur la collecte d'informations concernant l'utilisation du gaz naturel en Tanzanie. L'étude a décrit le développement à moyen et long terme d'un gisement de gaz en eau profonde basé sur un projet de gaz naturel liquéfié (GNL) en tenant compte de l'évolution des prix internationaux des ressources. À court terme, l'étude a conclu qu'il était préférable de promouvoir des projets préparatoires concernant des engrais et du méthanol utilisant un petit champ de gaz dans des eaux peu profondes.

Par la suite, le gouvernement tanzanien a demandé à la JICA de soutenir la formulation d'un plan global visant à répondre à la demande de gaz intérieure et de mettre en œuvre un projet préparatoire pour exploiter le champ de gaz à faible profondeur. Ainsi, la coopération de la JICA a été étendue et approfondie encore davantage.

Les initiatives visant à améliorer l'accès à une énergie stable et à promouvoir une efficacité énergétique élevée sont en cours de développement rapide dans ce pays producteur de gaz en Afrique.



Des participants à une formation visitent une installation de GNL au Japon.

Au cours de l'exercice 2016, la JICA a aidé les gouvernements du Myanmar, du Cambodge et du Laos à développer et renforcer les lois et règlements ainsi que leur application pratique, tout en assurant la cohérence juridique au Vietnam et en Indonésie. En Côte d'Ivoire, la JICA a soutenu la création d'un centre d'appel pour fournir des informations juridiques en vue d'améliorer l'accès du public à la justice.

2. Systèmes démocratiques

La JICA assure une aide comprenant diverses mesures pour renforcer les fondations d'un État de droit démocratique dans les pays en développement. L'aide couvre l'amélioration des capacités des comités électoraux afin d'assurer des élections justes, la consolidation des fonctions des parlements et le renforcement des capacités des médias, qui permettent de contrôler l'usage du pouvoir et de l'influence.

Au cours de l'exercice 2016, la JICA a continué de soutenir le processus d'inscription des électeurs au Cambodge et le bureau de l'Assemblée nationale au Vietnam. En outre, la JICA a commencé une aide au renforcement des systèmes de radiodiffusion publics en Ukraine.

3. Sécurité publique

La JICA aide également les pays en développement à améliorer la sécurité publique en coopération avec la police du Japon. L'aide aborde des aspects tels que : (1) la police de proximité (*koban*), et (2) les compétences en matière d'enquête criminelle, notamment l'expertise en matière d'identification des empreintes digitales et des empreintes palmaires.

Lors de l'exercice 2016, la JICA a poursuivi au Brésil un projet visant à diffuser le système de police communautaire du *koban* dans l'ensemble du pays. Une aide pour la promotion de la police communautaire civile en Indonésie, au Timor-Est et dans d'autres pays est en cours, ainsi qu'une formation pour les policières afghanes en Turquie.

4. Administration publique / Gestion des finances publiques / Finance

Ces domaines sont largement liés à l'objectif 8 « Croissance économique » et à l'objectif 16 « Gouvernance et paix », ainsi qu'à d'autres ODD, en tant que fondement pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

(1) Administration publique

Afin de renforcer les fonctions administratives globales des pays en développement, la JICA a travaillé sur l'amélioration de la formation des fonctionnaires et le renforcement de la capacité de planification des gouvernements locaux pour améliorer les services publics.

(2) Gestion des finances publiques

La gestion des finances publiques (GFP) est un enjeu fondamental qui influe sur de multiples aspects, de la planification du développement à la gestion du secteur public. La JICA collabore avec des organisations internationales dans des activités telles que l'introduction de la budgétisation axée sur les résultats, la gestion des investissements publics, et les audits internes.

La JICA poursuit également son aide pour l'administration des impôts et des douanes, qui jouent un rôle pivot dans la perception des recettes publiques. En ce qui concerne l'administration des douanes, la JICA soutient des activités telles que l'introduction de nouveaux systèmes informatiques de dédouanement et la création de postes frontières à guichet unique afin de faciliter les échanges [→ voir les études de cas, pages 30 et 48].

(3) Finance

La finance constitue la majeure partie des infrastructures immatérielles qui soutiennent l'activité économique. Au Vietnam, la JICA a tiré parti de l'expérience japonaise pour soutenir la réforme des entreprises d'État et l'élimination des prêts improductifs. La JICA encourage la modernisation du secteur financier dans les pays en développement, notamment par l'introduction du système de versement de fonds et de règlement des titres de la Banque centrale du Myanmar, et par l'aide au développement d'un marché de capitaux en Mongolie.

Étude de cas

Côte d'Ivoire : Formation à la justice pénale pour les pays africains francophones



Les professionnels de la justice pénale face aux crimes transfrontaliers

La région du Sahel, située au sud du désert du Sahara, fait face à de multiples menaces telles que le terrorisme, le crime organisé et autres crimes transfrontaliers. La JICA offre à huit pays africains francophones des programmes de formation visant à améliorer leurs procédures de justice pénale afin d'assurer la stabilité sociale de la région.

Le Sahel est une région en proie à la pauvreté et exposée à un risque élevé de terrorisme et d'autres crimes transfrontaliers. Compte tenu de ces circonstances, le renforcement des mesures contre le terrorisme et l'extrémisme violent a fait partie des propositions de la sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI). Il est indispensable de renforcer la coopération régionale pour faire face à ces crimes. Ainsi, la JICA et l'Institut des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI) organisent conjointement des programmes de formation en Côte d'Ivoire pour des policiers, des procureurs et des juges de huit pays : Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso, Mauritanie, République démocratique du Congo et Côte d'Ivoire.

Le programme de formation de l'exercice 2016 comportait des mesures contre la cybercriminalité et sur les principes fondamentaux de l'enquête, des poursuites et du procès. En raison de l'augmentation récente du nombre de crimes liés aux réseaux informatiques dans la région, la capacité d'enquête et d'autres compétences connexes doivent être améliorées. Les participants à ce programme ont eu des discussions actives sur ces questions.

À la fin de la formation, les participants des huit pays ont élaboré des plans d'action pour leur propre pays. Grâce à cette opportunité, ils devraient pouvoir améliorer les procédures de justice pénale dans leurs pays.



Des participants à la formation effectuent une présentation sur les mesures de lutte contre la cybercriminalité en vigueur dans leur pays.